

ments d'éducation ordinaire, mais encore dans les plus hautes institutions. Je vois bien, il est vrai, qu'un de vos prospectus imprimés fait mention de la langue française, mais ce n'est, je le présume, que par rapport à la division des plus jeunes élèves.

Il est un autre point sur lequel je crois devoir appeler votre attention : je veux parler des travaux des écoles, dont l'exposition devient de jour en jour plus fréquente dans d'autres pays et auxquels on a fait une si large part à l'exposition internationale de Philadelphie. De semblables expositions tendent, me paraît-il, très utilement à avancer la cause de l'éducation. Je pense que toute institution scolaire de la province, haute et basse, devrait conserver dans ses archives des spécimens du travail de ses élèves :—exercices, thèses, réponses à des questions d'examen, dessins et autres sortes de productions. Vienne le temps où de telles expositions s'ouvriraient dans la province, et j'ai l'espoir que nos universités elles-mêmes ne dédaigneront pas d'y coopérer.

Ces expositions ne manqueraient pas de créer une légitime émulation entre les diverses institutions. Loin de moi le désir de voir entre nos universités cette sorte de compétition qui, dans le but d'attirer les élèves, abaisse le niveau de l'instruction et confère les degrés à des élèves qui ne possèdent guère de connaissances plus élevées que celles qui se peuvent acquérir dans une école ordinaire ou une académie. Dussions-nous n'avoir parmi nous qu'un nombre comparativement restreint de gradués de nos propres universités, voyons du moins à ce que la distinction ait été réellement gagnée, et que le grade académique implique ce qu'on veut qu'il signifie.

Je sais que la faculté de *Bishop's College* exige, en ce qui concerne la collation des degrés, des conditions qui ont pour effet d'élever, aux yeux du public, le caractère et les connaissances de ceux qui suivent ici leur cours collégial. Négliger de vouloir que les élèves fassent preuve de connaissances suffisantes, même au risque de n'en compter qu'un petit nombre, c'est se jouer de l'objet réel de l'éducation universitaire, c'est vouloir que les degrés obtenus ne soient d'aucune valeur, dans l'estime du public, et c'est faire aux professions un tort proportionné au nombre de semblables gradués qui y entrent.

Permettez-moi, avant de terminer, d'aborder un autre point. Notre société est une société mixte, composée d'hommes qui diffèrent d'origine et de croyance. Notre population comprend toutes les nuances du sentiment religieux et politique. Nous possédons un territoire étendu, notre climat et d'autres circonstances extérieures demandent de notre part l'exercice constant de l'industrie et d'un travail intelligent et habile, pour prospérer comme peuple. D'autre part, Sa Gracieuse Majesté, la Reine, et le Parlement de la Grande-Bretagne ont daigné nous donner une constitution qui garantit à tous les inestimables avantages de la liberté religieuse et civile. Mais pour arriver à la pleine jouissance de ces avantages naturels, politiques et sociaux, ainsi mis à notre portée, il va de soi qu'il faut que les sentiments de concorde et d'harmonie animent notre peuple tout entier. Notre histoire passée prouve que nous avons surtout besoin de cultiver ces sentiments. Vu la nature impressionnable de la jeunesse et le caractère permanent de l'influence qu'exercent sur elle la discipline et l'instruction reçue à l'école et au collège, il devient du devoir patriotique des directeurs de toutes nos maisons d'éducation, universités, collèges, académies, écoles modèles ou écoles élémentaires, de ne jamais perdre de vue le point que j'aborde maintenant. Nos jeunes gens, élèves aujourd'hui, sortiront bientôt pour occuper dans une société mixte les diverses positions sociales qui leur sont réservées. Il est à propos, je pense, depuis le commencement jusqu'à la fin de leurs cours d'instruction et de leurs

travaux préparatoires, que leurs maîtres leur fassent pleinement comprendre qu'il vont être appelés à vivre ensemble comme concitoyens, à travailler côte à côte sur ce sol du Canada jadis arrosé par le sang de tant de braves défenseurs et d'hommes dévoués. Je pense qu'on doit, par esprit de prévoyance, mettre un soin particulier à leur donner l'habitude de repousser bien loin toute idée de jalousie, de haine et d'envie, en songeant aux devoirs sociaux qu'ils pourront avoir à remplir plus tard dans une société mêlée comme la nôtre. C'est ainsi qu'on les disposera à traiter avec respect les vies, les sentiments et les institutions respectives de toutes les populations parmi lesquelles ils sont destinés à passer leur vie, à aimer tout ce qui est cher à tous, comme nation, et à réaliser, dans l'intérêt et pour le bien-être communs, cette concorde et cette harmonie fondées sur les sentiments de libéralité et de tolérance qui doivent caractériser leurs relations sociales.

Quant à la jeunesse de cette institution, je lui dirai :

Tout en prisant les avantages de la haute éducation, dont vous jouissez ici et tout en vous efforçant d'en bien profiter, n'allez pas oublier que vous vous préparez à remplir dignement les devoirs de citoyens de la Puissance du Canada.

L'histoire des provinces qui la composent est bien digne de votre attention et de vos études ; elle abonde en incidents qui doivent servir d'utiles leçons à tous ceux qui ont intérêt à notre progrès social et matériel. L'avenir est à vous, mais que les leçons du passé soient vos guides. Je vous rappellerai que presque à l'issue de la grande lutte qui avait pour enjeu la suprématie sur ce continent, les deux nations dont descendent principalement les habitants de la Puissance se mirent, par leur gouvernement respectif, à faire échange de courtoisie, montrant par là combien était loin de leur désir l'idée de perpétuer la discorde sur la scène de leurs anciens conflits.—On voit, en effet, que, dès l'année 1761, le ministre de France adressait au gouvernement de la Grande Bretagne une demande conçue en terme courtois, à l'effet d'être autorisé à ériger au Canada un monument à la mémoire du général Montcalm, portant une inscription gravée à Paris qui rappelait les vertus et les qualités héroïques de l'illustre mort. La demande fut promptement accordée par le ministre anglais.

Plus tard, du temps que le comte de Dalhousie était gouverneur, surtout grâce à l'encouragement et à la munificence de ce seigneur, on érigea à Québec un beau monument sur lequel étaient gravés, à côté l'un de l'autre, les noms de Montcalm et de Wolfe, en souvenir de la lutte de peuple à peuple qu'avait terminée la mort glorieuse de ces deux hommes sur le champ de bataille, et pour témoigner qu'avec eux les causes de cette lutte doivent être à jamais ensevelies.

De tels incidents, dis-je, doivent nous servir de leçons, à nous les descendants de ces deux grandes nations, et nous apprendre à cultiver entre nous les sentiments de fraternité.

Montrons aussi par notre gratitude et notre piété que nous avons le sentiment des bénédictions abondantes versées depuis de longues années sur les populations de ces terres favorisées. Naguère encore, nos voisins de la Grande République étaient témoins de la désolation de leur territoire par un conflit désastreux, lamentable et fratricide, de tous le plus odieux à la nature humaine.—La France aussi, patrie des ancêtres d'une forte proportion de nos populations, a été récemment dévastée par l'étranger, et inondée du sang de ses défenseurs—En ce moment même, la guerre sévit en Europe et en Asie. Les événements se pressent, et l'on craint que la paix ne puisse pas se maintenir chez la plupart des nations du globe.

Houoreusement, ici, dans notre cher pays, sous le